

# RECOMMANDATION MISE EN RAYON

Actions menées par la Carsat  
Pays de la Loire  
Prévenir les risques lors de la mise en rayon

2019  
2022

## 3 OBJECTIFS



Promotion de la Recommandation R478  
"Mise en rayon - Prévenir les risques liés à la manutention manuelle"



Diminution des contraintes posturales  
et des sollicitations physiques liées à la  
mise en rayon



Sensibilisation de la grande distribution  
alimentaire sur les risques  
professionnels dans cette activité

**53** MAGASINS VISITÉS EN PAYS DE LA LOIRE  
Toute enseigne et tout format >400m<sup>2</sup>



12

Mesures observées, extraites de la  
Recommandation, portant sur :

Les mobiliers de vente  
(avec un focus sur les rayons PGC\* et DPH\*)

Le matériel de manutention  
(Quantité, Formation, Entretien)

La gestion et l'organisation

Les EPI, les Outils adaptés et la Formation  
(Acteur PRAP\*)

\*PGC : Produits de grande consommation

\*DPH : Droguerie, Parfumerie, Hygiène

\*PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

## Accompagnement pour la mise en œuvre des mesures

## Bonnes pratiques identifiées



Aide à la manutention  
Aménagement de  
rayons  
Aides pour  
l'application de glace  
(poissonnerie)  
Robot

### Réalisation de vidéos



Disponibles sur la  
chaîne Youtube de  
la Carsat Pays de  
la Loire